

## MOYEN AGE

COSTUMES ET INSIGNES ÉPISCOPAUX :  
LA MITRE, LA CROSSE, LE *SUPERHUMÉRAL*, L'ANNEAU,  
LES GANTS, LES CHAUSSURES.  
LES MITRES *PRÉCIEUSES* AU QUATORZIÈME SIÈCLE.

*La mitre.* — La marque extérieure par laquelle la dignité épiscopale commença à se faire distinguer fut la mitre. Cette coiffure qui, dans l'antiquité, désignait un bonnet commun à toutes les classes, faisait partie du costume des évêques plus de deux cents ans avant qu'elle ne fût représentée sur les monuments; les auteurs de l'époque carolingienne en parlent, mais comme elle n'était pas encore considérée comme un attribut indispensable, les sculpteurs et les enlumineurs de manuscrits s'abstiennent de la figurer.

Les premières images que l'on ait de la mitre datent du onzième siècle; elles ont la forme d'un bonnet rond et sont garnies d'un bandeau ceignant le front et s'attachant par derrière; sous ce bonnet, on voit parfois une coiffe blanche dont les bords dépassent le bas de la mitre.

Ce n'est qu'au commencement du douzième siècle que ce couvre-chef est exhaussé, sa hauteur se trouvant maintenue par des cartons ou des futaines; deux cornes, disposées latéralement, représentent, selon le symbolisme chrétien, l'Ancien et le Nouveau Testament, et le bandeau, toujours noué par derrière, laisse tomber ses deux bouts auxquels on donne le nom de *fanons*.

Dans la seconde moitié du douzième siècle, la mitre épiscopale, devenue depuis Louis VII l'une des pièces indispensables du costume des évêques, change de forme : les deux cornes sont placées, l'une devant, l'autre derrière la tête; le bandeau n'est plus un ornement isolé et fait partie de la mitre elle-même; les fanons sont conservés pour accompagner la mitre. Celle-ci est plus ou moins haute, selon les provinces : elle se trouve tout à fait basse dans l'Ile-de-France et la Champagne, et de forme relativement haute dans l'ouest, le centre et le midi de la France.

Au commencement du quinzième siècle, le patron primitif de la mitre est dénaturé; les pans prennent des contours arrondis en forme d'arceaux gothiques; puis, l'ensemble de la coiffure revêt insensiblement ces proportions exagérées qu'on lui a vues pendant ces derniers siècles. Voir la figure n° 6 de la planche G I, Byzantin et Abyssin.



C'est également au quinzième siècle que l'on vit les mitres des prélats ornées de figures brodées ; d'autres étaient chargées de pierreries, de diamants et de perles.

Il y en avait de trois sortes : la *simplex*, qui était de soie blanche ; l'*auriphrygiata*, de soie d'or, et la *pretiosa*, également de soie d'or et enrichie de perles et de pierres précieuses.

Les évêques portaient la mitre dans toutes les cérémonies, aussi bien à l'église qu'au dehors, dans les grandes réunions laïques. A ce propos, Guillaume Le Maire, sacré évêque d'Angers en 1290, dit dans ses mémoires : « ... Après la procession dans la ville, entré dans notre chambre, nous déposâmes tous les vêtements avec lesquels nous avons célébré la messe ; nous vêtîmes un nouveau rochet (aube courte), et, conservant sur la tête la coiffe et la mitre, nous allâmes dîner au palais. »

Les papes accordèrent la mitre à quelques abbés privilégiés et même aux chanoines de quelques églises de France, à ceux, entre autres, des cathédrales de Lyon, du Puy, des collégiales de Saint-Pierre de Mâcon et de Saint-Julien de Brioude.

*Les crosses.* — Dans l'antiquité, les chefs des peuples tenaient un bâton à la main, comme insigne de leur pouvoir ; l'Église donna aux évêques et aux abbés la crosse, qui est à la fois un symbole d'autorité et un emblème de douceur. — Les anciens l'appellent *baculus pastoralis*, *ferula*, *pedum*, *pontificale*, *cambuta*, etc. Dans les peintures des catacombes, le bon Pasteur, portant l'agneau sacré sur les épaules, aide sa marche du bâton pastoral.

Le bois, l'ivoire, le cuivre, l'argent et l'or ont été employés comme matières de cet insigne ; mais, pendant plusieurs siècles, la crosse fut exclusivement de bois léger. Celui de sureau (*sambucus*) fut mis en œuvre assez fréquemment pour que la crosse en prit le nom ; Durand de Mende l'appelle *sambuca*.

Non seulement les anciennes crosses étaient plus simples de forme et de décoration que celles des âges postérieurs, mais elles étaient aussi plus courtes et ressemblaient soit à une canne, soit à une crossette ou béquille (voir l'évêque représenté dans la planche le Pied) en forme de *tau*, comme celle trouvée dans le tombeau de Morard, abbé de Saint-Germain des Prés, mort en 990. Telle est aussi la forme des crosses orientales qui, cependant, présentent plus souvent leur sommet orné de deux serpents entrelacés dont les têtes se regardent (voir la planche G I, Byzantin et Abyssin). La crosse épiscopale figurait encore le *lituus* des augures antiques ou consistait en une simple volute analogue à celle du chapiteau ionique.

Autour du globe d'où partait cette tige recourbée en volute, on gravait le mot *homo*, pour rappeler au prélat qu'il ne devait point s'enorgueillir de sa dignité.

Le sommet recourbé, le tube de la tige et la pointe de l'extrémité, ont été l'objet d'un symbolisme exprimé par le vers suivant : « Attirez par le haut bout ; gouvernez par le milieu ; corrigez par la pointe. » En d'autres termes : persuadez, régissez, punissez.

L'évêque, ayant la crosse à la main, devait en tourner la courbure en avant vers le peuple, pour signifier que sa juridiction s'étendait sur lui ; tandis que l'abbé devait tenir la courbure de la sienne en arrière, vers lui-même, pour indiquer que son autorité ne regardait que sa propre communauté.

De même que les mitres, les crosses, après le douzième siècle, crurent en hauteur et en profusion d'ornements, jusqu'à ce qu'elles eussent le plus haut degré de richesse et d'élégance, au quatorzième et au quinzième siècle. Sous Charles VII, on en vit dont la volute avait pour base un édifice distribué en plusieurs niches dans chacune desquelles on mettait parfois une figure (voir le n° 4 de cette planche et les différents exemples du bâton pastoral représentés dans la planche la Crosse).





MOYEN-AGE

MIDDLE AGES

MITTELALTER.

DJ

IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>o</sup> PARIS.

Fieg lith.



Chez l'évêque représenté sous le n° 4, le *sudarium* est attaché à la crosse. Cet insigne avait autrefois appartenu aux abbés, pour indiquer que leur autorité était d'une nature secrète et subordonnée; mais ils l'abandonnèrent dans la suite. Toutefois, le *sudarium* resta toujours attaché à la crosse des abbesses, à laquelle il pendait, flottant comme une banderole.

*Le superhuméral.* — Un autre insigne de la dignité épiscopale qui tendit à se généraliser au douzième siècle, fut le *superhuméral*, large collet de brocart richement décoré de pierreries, qui retombait sur la poitrine par un appendice figurant, dans la pensée des liturgistes de l'époque, l'*éphod* du grand prêtre des Hébreux (voir la planche G K, Hébraïque). L'usage de cet ornement ne s'est pas maintenu.

*Les gants.* — L'origine des gants est féodale ou barbare. Lorsque les princes disposaient des bénéfices ecclésiastiques, c'est par une paire de gants qu'ils en investissaient les prélats. Les gants devinrent une pièce liturgique au onzième siècle; ils étaient faits de tricot, de *cedal* ou de drap de soie, avec une croix dans un nimbe, brodée en or sur le dos de la main. Guillaume Durand dit que l'évêque doit couvrir sa main de gants, afin que sa gauche ne sache pas ce que fait sa droite.

*L'annulaire.* — C'était le signe de l'union d'un évêque avec l'Église; on le donnait aux prélats dès le quatrième siècle, dans la cérémonie de leur sacre. Le Pontifical veut que cet anneau soit d'or et orné d'une pierre précieuse unie et sans gravure.

*Les chaussures.* — Les souliers de l'époque mérovingienne, faits d'une seule pièce, se maintinrent jusqu'au quatorzième siècle dans le costume épiscopal; ils furent transformés en mules de velours.

Nos 1 et 4.

Évêques.

Mitres précieuses. Amict, étole et manipule brodés, ainsi que l'aube, la dalmatique et la chasuble. Depuis le douzième siècle, porter la dalmatique sous la chasuble était un privilège que les évêques partageaient avec les abbés mitrés.

L'évêque n° 4 a le devant de sa chasuble orné d'une large bande à *orfrois*, avec figures de broderies représentant des saints; vers la fin du quatorzième siècle, on voyait de ces ornements exécutés en orfèvrerie; ce qui donnait un poids énorme aux vêtements sacerdotaux. Ce

même évêque porte une crosse dont la volute a pour base un édifice finement ciselé; à cette crosse est attaché le *sudarium*.

Nos 2, 3, 7, 9, 10, 11 et 12.

Mitres précieuses.

Nos 5, 6, 14 et 15.

Détails des fanons.

Nos 8 et 13.

Motifs de broderie enrichis de perles, ornant la bande verticale des mitres nos 9, 10, 11 et 12.

*Figures et exemples de mitres provenant du Glossary of ecclesiastical ornament and costum, de Welby Pugin.*

*Voir, pour le texte : l'abbé J.-B. Pascal, Institutions de l'art chrétien. — Quicherat, Histoire du costume en France.*

— *Viollet-le-Duc, Dictionnaire du mobilier.*

